

# HASTIERE

## Programme Stratégique Transversal 2019-2024

Conseil communal du 25/09/2019



PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

# Le PST, c'est...

Le PST c'est à la fois :

- Une démarche de gouvernance locale
- Un document stratégique qui aide les communes, les provinces, les CPAS à mieux programmer leurs politiques en développant une culture de la planification et de l'évaluation

# La démarche PST, c'est...

- Le résultat d'une expérience pilote (2012-2017)
- 24 communes accompagnées :

Chapelle-lez-Herlaimont, Fauvillers, Floreffe, Gembloux, Hannut, Herbeumont, Houyet, La Hulpe, La Louvière, Liège, Limbourg, Marche-en-Famenne, Modave, Namur, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Peruwelz, Sambreville, Soignies, Thuin, Tournai, Viroinval, Walcourt, Wanze, Wavre.

# La démarche PST, c'est...

## Un outil de gouvernance au service de la gestion publique locale :

- ✓ pluriannuel,
- ✓ qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques, opérationnels, projets et actions qu'il s'est fixés,
- ✓ soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Il peut être actualisé en cours de législature,
- ✓ présenté au Conseil communal qui en prend acte

➔ le PST c'est, en quelque sorte, la traduction opérationnelle de la déclaration de politique générale

# Quelle démarche?

Faire un PST, c'est développer une stratégie composée d'objectifs et de projets/actions :

- répartis en deux volets,
- dont la réalisation est programmée dans le temps en fonction des ressources humaines et financières disponibles.

# Volets interne et externe : exemples de domaines d'action

## **Un volet interne « administration générale »** (*visé l'organisation interne*) :

Gestion du patrimoine, gestion informatique, synergies communes-CPAS, structuration des services, accessibilité de l'administration, formation des agents,...

## **Un volet externe « développement des politiques »** (*visé les différents projets que la commune peut entreprendre dans tous les domaines d'intérêt communal*)

Action sociale, aménagement du territoire, culture, logement, mobilité, sport, tourisme, propreté publique, ...

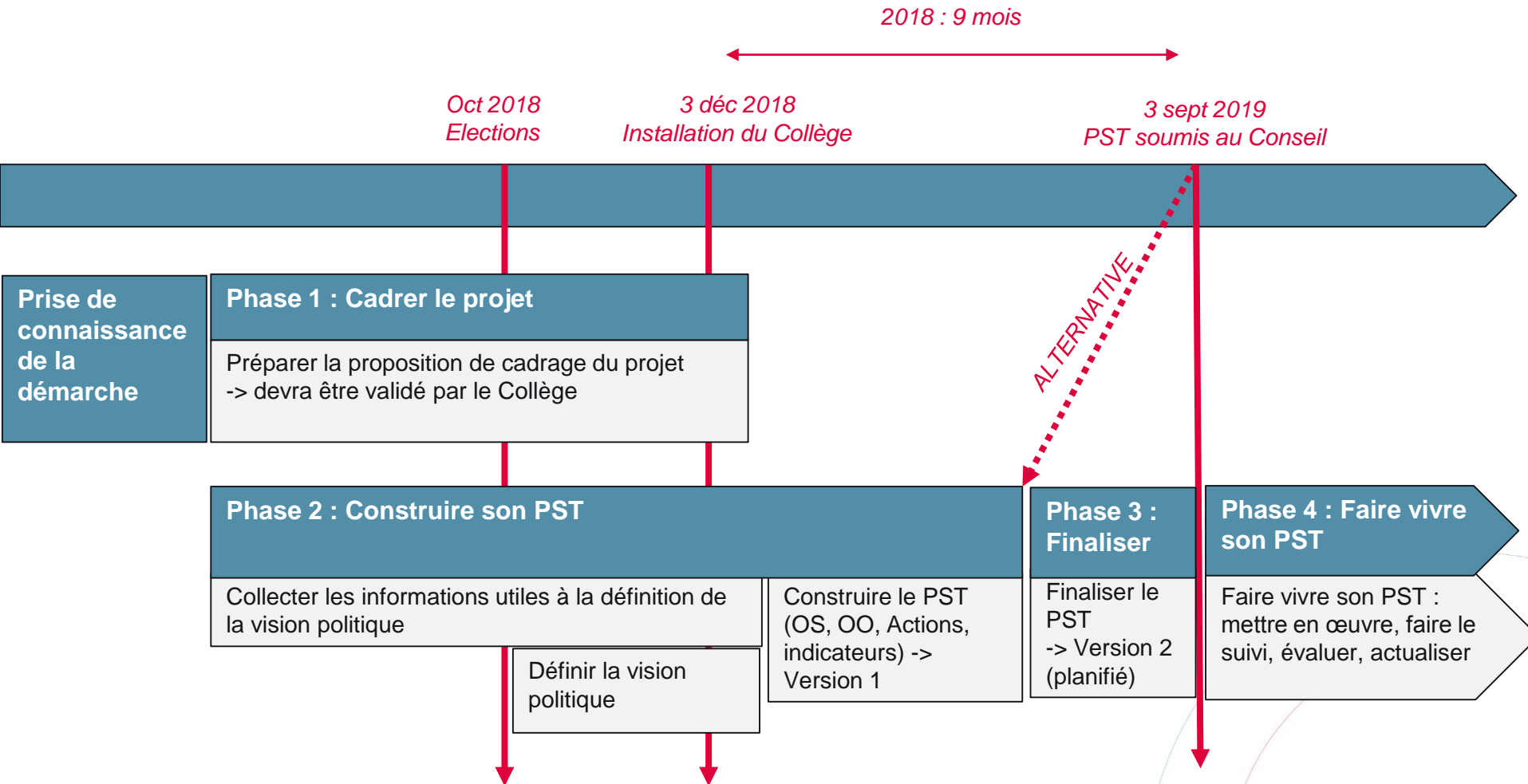
# Qui fait quoi?

## Le PST implique une collaboration forte entre le corps communal et son administration

Administration	Collège
Définition des objectifs stratégiques	
L'administration peut faire des propositions sur base de la stratégie définie par le politique (par exemple dans la Déclaration de Politique Communale).	Le Collège définit la stratégie, décide et fixe les objectifs stratégiques.
Définition des objectifs opérationnels	
L'administration aide à les formaliser et/ou fait des propositions.	Le Collège fixe les objectifs opérationnels ou valide les propositions de l'administration
Définition des projets/actions	
L'administration formalise et propose des actions/projets au Collège.	Le Collège valide les projets/actions.

Et le Conseil ?  
Le Collège lui présente le PST

# Comment faire son PST?





# Depuis la législature 2018-2024, le PST est obligatoire

## Quelles obligations?

- Il est prévu dans le CDLD
- Il est adopté dans les 6 mois (9 mois pour le premier PST) de l'installation du collège communal (fixée au 03/12/2018)
- Il est présenté au Conseil communal qui en prend acte
- Il est soumis à évaluation au moins une fois au milieu de la législature et au terme de celle-ci
- Il se compose d'objectifs (stratégiques/opérationnels) et de projets/actions
- Il est publié et mis en ligne sur le site web de la commune

Comment formuler les objectifs et les actions?

# Exemple d'articulation des objectifs et projets/actions

## Objectifs stratégiques

= le « devenir à long terme » :  
vers où aller?

Etre une commune  
qui assure la sécurité  
d'existence à chacun

## Objectifs opérationnels

= le « faire évoluer » :  
quels sont les leviers pour  
atteindre les objectifs stratégiques  
ils traduisent la finalité des  
projets/actions

Renforcer les  
services aux citoyens

Renforcer l'insertion  
socioprofessionnelle

## Projets/Actions

= le « comment faire » :  
quels projets  
développer?

Développer les  
services d'aide à  
domicile

Lutter contre le  
surendettement

Optimaliser les  
contrats d'insertion  
par le travail

## Pour chaque action...

Identifier  
les futurs  
acteurs  
pour cette  
action : le  
« qui? »

- Quel est le référent politique de l'action?
- Quel est le référent administratif de l'action?
- Quel sera le coordinateur de l'action (chef de projet) ou à défaut le service en charge?

# LE PST C'EST :

- ✓ Une démarche collaborative entre l'administration et le Collège communal pilotée par la Directrice générale.
- ✓ Une séance de « brainstorming » du Collège communal et une séance du CODIR.
- ✓ Une dizaine de séances de travail avec le Collège communal et les services.
- ✓ Une présentation de la démarche au Conseil communal des aînés.

# LE PST C'EST :

➤ **12** objectifs stratégiques déclinés en

➤ **32** objectifs opérationnels

Soit :

➤ **109** actions

# Articulation des fiches « Actions »

- **Définition des objectifs :**
  - Objectifs stratégiques
  - Objectifs opérationnels
  - Libellé des actions
  
- **Description des actions**
  
- **Plans communaux concernés**
  
- **Intervenants :**
  - Mandataire(s) responsable(s)
  - Responsable administratif
  - Service gestionnaire
  - Porteur de projet
  - Partenaire(s)

# VOLET INTERNE

- ❑ Le volet interne du PST intègre les objectifs, projets et actions visant à améliorer l'organisation et optimaliser le fonctionnement de la commune, et donc des services rendus à la population.
  
- ❑ Le volet interne vise à couvrir différents domaines d'actions dont, notamment :
  - L'accessibilité de l'administration
  - La gestion des ressources humaines (GRH)
  - Le fonctionnement propre à chacun des services
  - La communication interne
  - Les synergies avec d'autres institutions publiques (une quinzaine des actions sont menées en commun avec le CPAS).

Le volet interne n'a pas encore été développé car une démarche collaborative de consultation du personnel (tables rondes type « café du monde ») est actuellement en cours et il serait plus opportun de se reposer sur les résultats de cette dernière pour établir un plan d'actions.



# VOLET EXTERNE

- ✓ Le volet externe vise la mise en œuvre et le développement des politiques communales.
- ✓ Présentation par les échevins.

## Objectif stratégique 1 :

**Etre une commune qui garantit un logement décent pour tous**

Présentation par l'échevin Fabrice Derycke.

### Actions :

- Créer des logements alternatifs
- Mettre en place une taxation dissuasive des biens laissés à l'abandon

## Objectif stratégique 2 :

**Etre une commune qui favorise l'engagement des citoyens**

Présentation par l'échevine Joëlle Casteleyn

### Actions :

- Renouveler l'opération de développement rural
- Favoriser le dialogue intergénérationnel et la transmission de la mémoire au travers d'actions thématiques

## Objectif stratégique 3 :

### **Être une commune intelligente**

Présentation par le Bourgmestre Claude Bultot

#### **Actions :**

- Obtenir une couverture internet correcte sur tout le territoire
- Développer et s'adapter aux nouveaux outils de communications (réseaux sociaux, applications pour Smartphones,...)

## Objectif stratégique 4 :

**Être une administration accessible, efficiente et transversale**

Présentation par l'échevin Philippe Vincke

### Actions :

- Améliorer l'accueil via l'aménagement du rez-de-chaussée de l'administration communale

## Objectif stratégique 5 :

**Être une commune qui propose une offre touristique et de loisirs de qualité**

Présentation par l'échevine Maud Rousseaux

### Actions :

- Aménager à des endroits appropriés des espaces mobil-homes

## Objectif stratégique 6 :

**Être une commune où il fait bon vivre, soucieuse de la propreté publique et de son environnement**

Présentation par l'échevin Philippe Vincke

### Actions :

- Selon les prescrits régionaux, garantir les actions en faveur de l'égouttage et de l'épuration des eaux
- Traiter les problèmes de vitesse inadaptée et aménager les voiries en tenant compte de tous les usagers

## Objectif stratégique 7 :

### **Etre une commune amie des aînés**

Présentation par l'échevine Joëlle Casteleyn

#### **Actions :**

- Encourager la participation des aînés à la vie sociale, au bénéfice de la collectivité : salon des aînés, initiation aux nouvelles technologies de communication (ex : Espace Public Numérique), partage des savoirs et compétences,...



## Objectif stratégique 8 :

### **Etre une commune soucieuse d'améliorer la qualité de son enseignement**

Présentation par le Bourgmestre Claude Bultot

#### Actions :

- Maintenir, rénover et moderniser les implantations scolaires;
- Tendre progressivement vers la gratuité des repas de midi en garantissant une alimentation de qualité.

## Objectif stratégique 9 :

### **Etre une commune qui soutient l'emploi**

Présentation par la Présidente du CPAS Annick Fontinoy

#### Actions :

- Développer les missions du guichet de l'emploi en termes de formation, de cours de langues, de remise à niveau, d'accompagnement et de mise en réseau des acteurs et des partenaires

# OS 10

## Objectif stratégique 10 :

**Etre une commune en faveur de l'épanouissement culturel, social et familial**

Présentation par la Présidente du CPAS Annick Fontinoy

### Actions :

- Mettre en place une fonction d'écrivain public

## Objectif stratégique 11 :

**Etre une commune qui s'investit dans la mobilité**

Présentation par l'échevin Fabrice Derycke

### Actions :

- Aménagements;
- Mobilité douce

## Objectif stratégique 12 :

**Etre une commune soucieuse des plus jeunes**

Présentation par l'échevine Maud Rousseaux

### Actions :

- Mettre en place un conseil des jeunes

# YAPLUKA!

